

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 10/12/2019
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI ACWI
Eligible au PEA : Non
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation
Code ISIN : LU2036821663
Code Bloomberg : CPSIAEA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 177,87 (EUR)
Actif géré : 289,71 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur : CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat : J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante : 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) : 5,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : 1,95%
Commission de surperformance : Oui

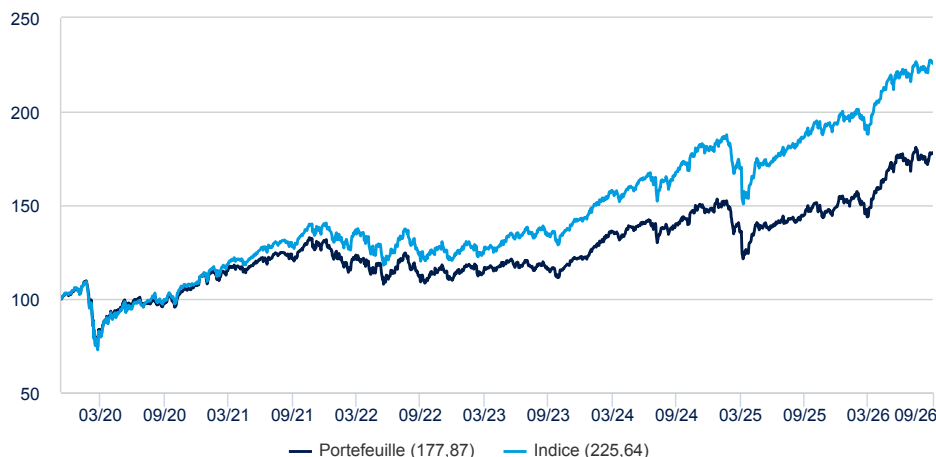
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du fonds consiste à surperformer les marchés actions internationales sur le long terme (au minimum cinq ans) en investissant dans les sociétés qui participent au progrès social et à la réduction des inégalités dans le monde. Le processus d'investissement intègre une approche durable. L'univers est défini à partir d'une méthodologie d'évaluation propriétaire des pratiques des entreprises sur des aspects comme la politique fiscale, la politique de rémunération, la santé, la formation, la diversité, l'éthique, etc.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) *

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	Depuis le 10/12/2019
Portefeuille	19,28%	0,91%	0,39%	22,55%	15,34%	7,95%	8,82%
Indice	16,87%	1,13%	2,27%	20,78%	18,88%	12,02%	12,69%
Ecart	2,40%	-0,22%	-1,88%	1,77%	-3,54%	-4,07%	-3,87%

* Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) *

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	1,71%	19,84%	11,22%	-15,58%	21,22%	5,77%	-	-	-	-
Indice	7,86%	25,33%	18,06%	-13,01%	27,54%	6,65%	-	-	-	-
Ecart	-6,16%	-5,50%	-6,85%	-2,56%	-6,32%	-0,89%	-	-	-	-

* Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

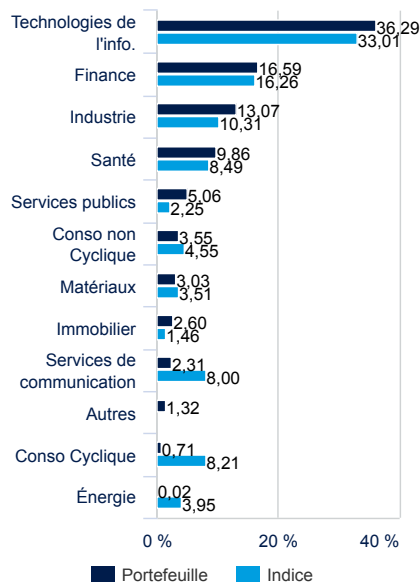
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	13,22%	12,82%	13,27%	15,78%
Volatilité de l'indice	10,48%	12,01%	12,75%	15,35%
Ratio d'information	0,15	-0,93	-1,07	-1,03
Tracking Error ex-post du portefeuille	5,25%	4,21%	3,99%	3,90%

* Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

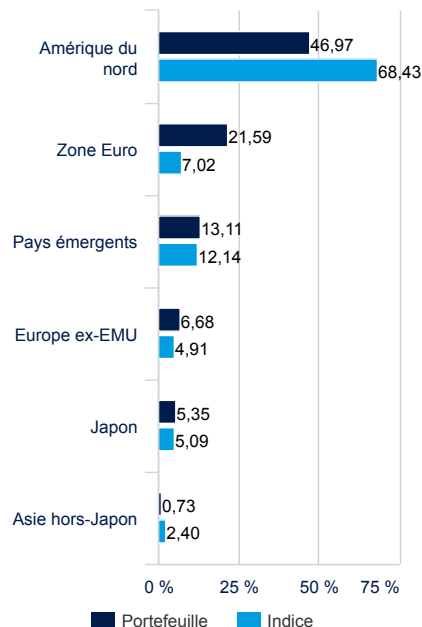
(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

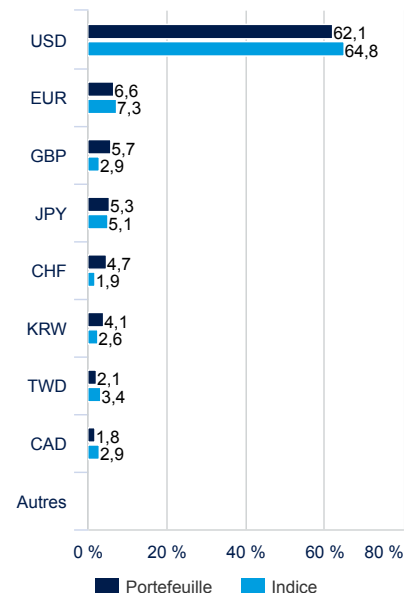
(Source : Groupe Amundi)



Portefeuille Indice

EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)

% Moyenne + Petite capitalisation

% Grande capitalisation

PER annuel anticipé

Prix sur actif net

Prix sur cashflow

Taux de rendement (en %)

Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)

Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	625,55	946,27
% Moyenne + Petite capitalisation	30,40	29,08
% Grande capitalisation	69,60	70,92
PER annuel anticipé	15,61	16,31
Prix sur actif net	3,53	3,65
Prix sur cashflow	15,18	15,03
Taux de rendement (en %)	1,79	1,62
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	21,50	18,55
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	13,51	13,95

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

72

Liquidités en % de l'actif

7,41%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
MICROSOFT CORP	Technologies de l'info.	5,49%	1,99%
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	5,05%	-0,04%
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	Technologies de l'info.	3,88%	3,88%
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'info.	3,55%	2,64%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	2,85%	2,67%
ANGLO AMERICAN PLC GBP	Matériaux	2,32%	2,26%
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	Finance	2,27%	2,15%
MERCK & CO. INC.	Santé	2,24%	1,88%
MASTERCARD INC-CL A	Finance	2,19%	1,74%
SERVENOW INC	Technologies de l'info.	1,84%	1,71%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Yasmine De Bray**

Gérant de portefeuille

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

En septembre, les actions mondiales ont progressé de +1,10 % en euros, mais dans un environnement contrasté, caractérisé par une forte concentration des gains sur les valeurs technologiques et les services de communication. Le lancement de Muse, le nouvel agent personnel de Meta, a constitué un nouveau catalyseur pour le secteur technologique, renforçant les perspectives de demande pour les infrastructures nécessaires au déploiement des agents IA, notamment les semi-conducteurs et les CPU. Cette dynamique favorable aux actions s'est toutefois inscrite dans un environnement de taux beaucoup plus contraignant. Le rendement des obligations américaines à 10 ans a progressé de 53 points de base sur le mois pour atteindre 5,3%, sous l'effet de pressions inflationnistes persistantes, d'inquiétudes sur la trajectoire des finances publiques et de besoins de financement considérables, auxquels s'ajoutent les investissements massifs nécessaires au développement des infrastructures liées à l'IA. Cette hausse des taux américains s'est propagée aux marchés obligataires européens, avec une pression particulièrement marquée en France : le taux à 10 ans français a progressé de 61 points de base pour atteindre (4,85%), contre seulement 26 points de base pour le Bund allemand (3,6%), les inquiétudes entourant la trajectoire budgétaire française étant amplifiées par l'approche de l'élection présidentielle de 2027. La forte hausse du pétrole, avec un Brent en progression d'environ 14 % sur le mois dans un contexte de tensions persistantes au Moyen-Orient, a par ailleurs renforcé les craintes inflationnistes.

Dans ce contexte, le fonds progresse de 0,99% contre 1.13% pour l'indice MSCI ACWI. La performance absolue et relative du fonds a été portée par le secteur technologique, et notamment par la hausse des semi-conducteurs avec Intel +37%, TSMC +13%, Qualcomm +11% sur l'annonce d'un accord commercial avec Amazon, et les équipementiers semi-conducteurs. La performance relative du fonds a aussi bénéficié de notre forte sous-pondération au secteur de la consommation discrétionnaire, pénalisé par la hausse des taux mais aussi par la sortie de l'agent Muse qui pourrait créer plus de transparence des prix et d'arbitrage, ou bien désintermédier certains business models (Booking -16%, DoorDash -19%). Notre sous-exposition à et notre choix de titre dans la consommation stable nous a aussi été favorable avec Ahold Delhaize qui surperforme le segment de l'alimentation dont nous sommes absents. Le fonds affiche néanmoins un léger retard par rapport à l'indice en raison de notre surexposition à la France (exposition pourtant réduite fin août), essentiellement à travers le secteur industriel (Schneider, Legrand, Saint Gobain). Nous avons aussi été pénalisé par la sous-performance du secteur de la MedTech, entraîné à la baisse par l'avertissement de Stryker sur ces résultats du troisième trimestre à l'occasion de la conférence santé organisée par Wells Fargo. Enfin, nous n'avons pas pu bénéficier de la hausse de Meta (+4%) et de Alphabet (+30%) qui sont absents de notre univers thématique social.

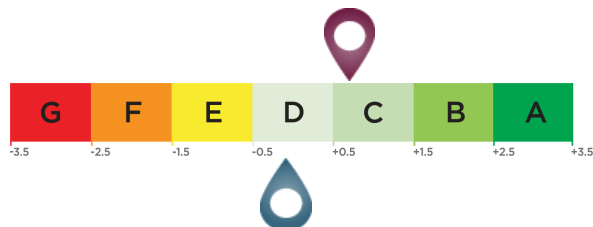
Au cours du mois, nous avons de nouveau réduit notre exposition à la France, de plus de 1 point de pourcentage. Nous avons également diminué notre surpondération aux banques, notamment américaines, estimant que la remontée des taux pourrait intensifier la concurrence pour les dépôts et fragiliser la dynamique des marchés comme celle de l'économie. Parallèlement, nous avons pris des bénéfices sur la thématique des infrastructures d'intelligence artificielle, principalement parmi les équipementiers et les fabricants de processeurs. À l'inverse, nous avons renforcé de manière sélective notre exposition aux logiciels, notamment à travers Microsoft, Synopsys et ServiceNow. Nous estimons que le marché surestime les risques que l'essor de l'intelligence artificielle fait peser sur leurs positions concurrentielles, alors même que son intégration à leurs offres pourrait soutenir leur croissance et ouvrir de nouvelles sources de revenus. Enfin, nous avons arbitré Visa au profit de Mastercard, dont les perspectives de croissance pour 2027 nous paraissent plus favorables.

Enfin, si l'IA est restée un puissant moteur de marché, les interrogations entourant son développement se sont accrues. Le débat porte désormais autant sur les besoins considérables de financement du secteur que sur la capacité à contrôler des agents de plus en plus autonomes. Parallèlement, l'opposition au développement des data centers s'intensifie aux États-Unis, notamment autour de leur consommation d'électricité et d'eau, et devient progressivement un enjeu politique à l'approche des élections de mi-mandat. Dans ce contexte, nous diversifions progressivement l'exposition du portefeuille en dehors de la thématique des infrastructures liées aux data centers. Ce faisant, nous privilégions des valeurs offrant des opportunités qui vont au-delà de la simple continuité du cycle.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI ACWI



Score du portefeuille d'investissement: 0,69

Score de l'univers d'investissement ESG¹: -0,10

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

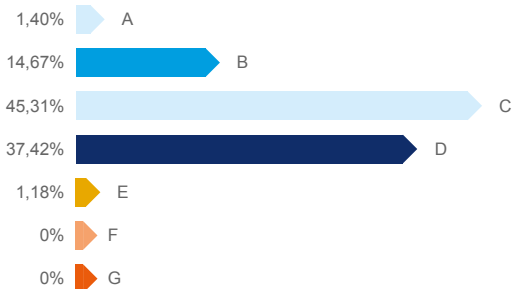


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG

100% MSCI ACWI

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
0,77	0,25
0,61	-0,15
0,35	-0,34
0,69	-0,10
C	D

Note moyenne de l'univers retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés 0,34

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	76
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/08/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

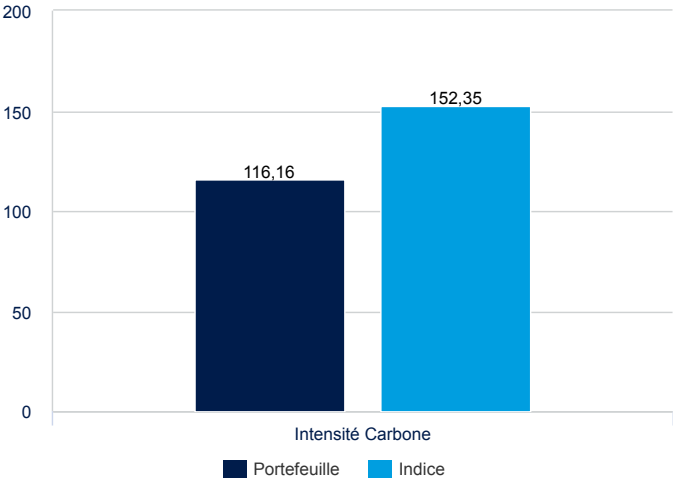
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

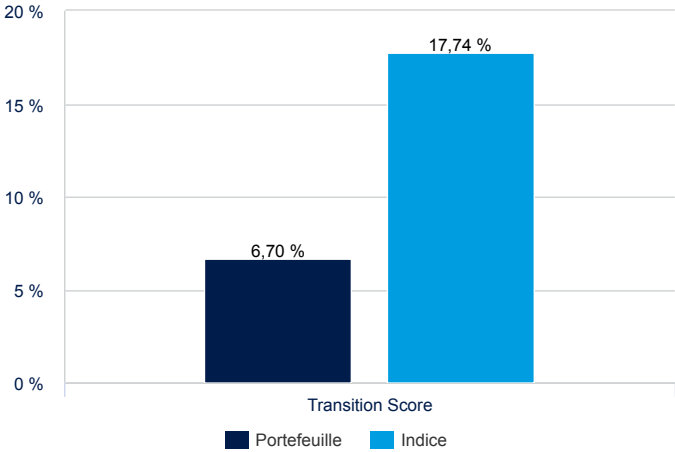
En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)

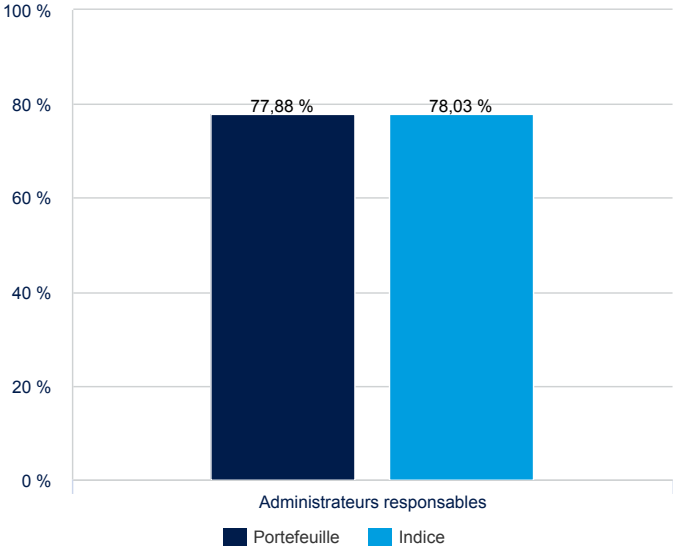


Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,18%

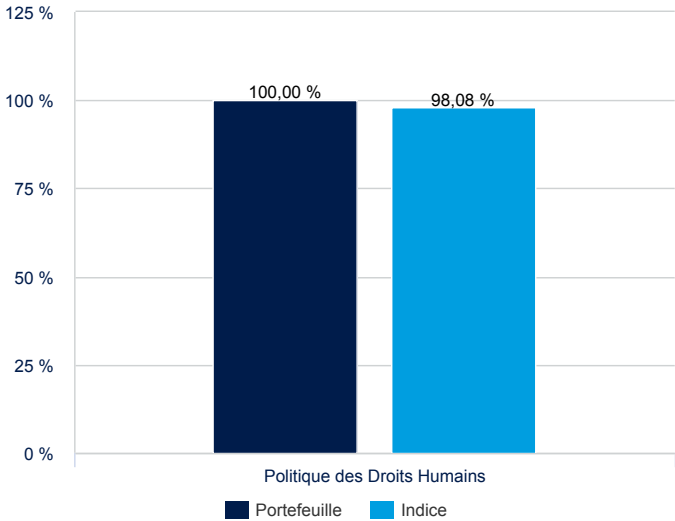
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,70% 99,48%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 98,70% 99,48%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

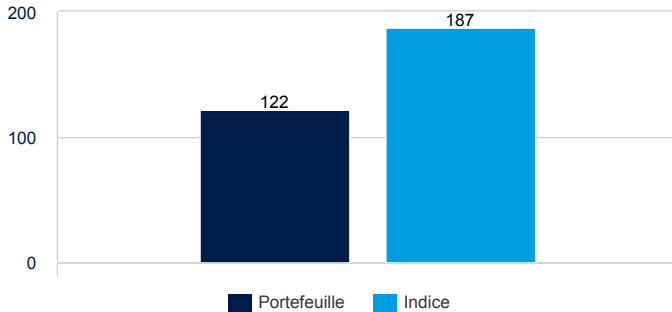
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

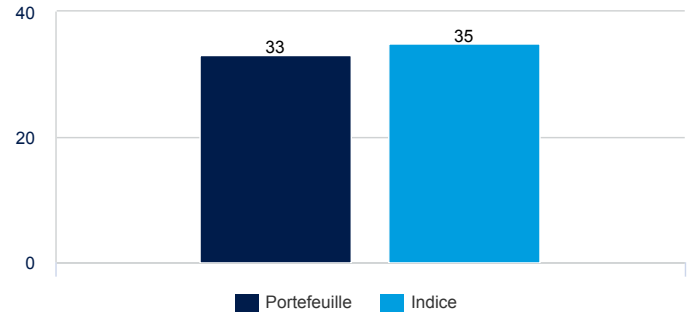
Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.

FOCUS SUR LES INDICATEURS D'IMPACT

Ratio d'équité²

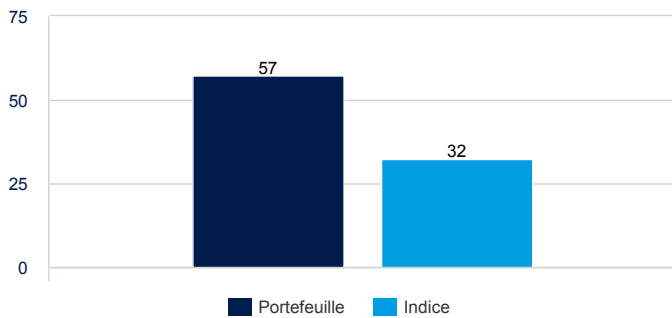
Revenu total du PDG divisé par le revenu moyen de ses employés (y.c. intéressements & participations)

Formation des salariés¹

Nombre d'heures de formation par an et par employé

Taux de couverture :

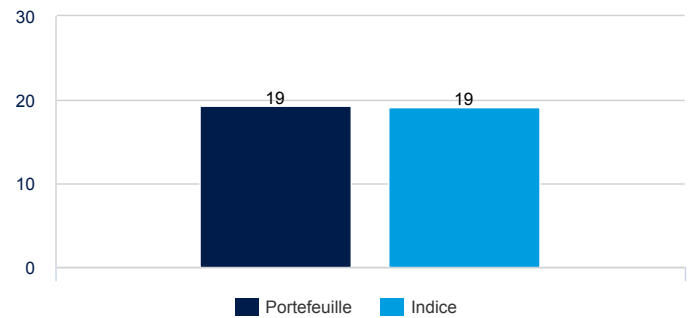
	Portefeuille	Indice
Taux de couverture :	100%	100%

Représentation des salariés (en %)¹

Pourcentage des salariés représentés par des conventions collectives

Taux de couverture :

	Portefeuille	Indice
Taux de couverture :	100%	100%

Diversité du comité de Direction (en %)¹

Pourcentage de femmes au sein du comité de direction

Taux de couverture :

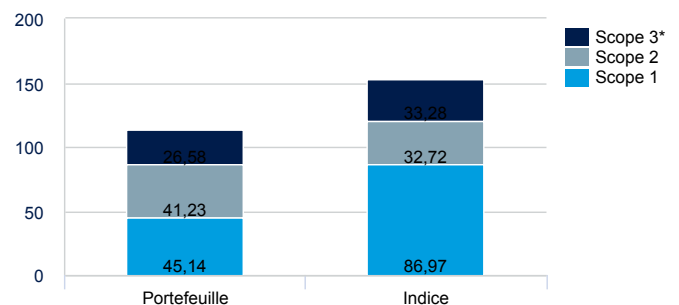
	Portefeuille	Indice
Taux de couverture :	100%	100%

Sources, définitions et note méthodologique

1. Les données de ces indicateurs sont fournies par Reuters. Elles sont présentées en moyenne d'après les données disponibles au sein du portefeuille et de l'indice.

2. Recherche CPR AM. Pour les entreprises aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne, les données proviennent des sources de publications officielles que sont respectivement la SEC, de l'IMU et du HPC. Pour les autres, les données sont collectées auprès des brokers.

3. Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Emissions carbone par million d'euros de chiffre d'affaires³Total en tCO₂ / M€ (portefeuille/indice) : 112,95 / 152,97

Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO₂ équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

	Portefeuille	Indice
Taux de couverture	100%	99,23%